

Département de la Savoie

Arrondissement et Canton d'ALBERTVILLE

MAIRIE DE CEVINS

☎ 04.79.38.20.28

Fax 04.79.38.26.59



AVIS



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le Vendredi 12 Avril 2013 à 19h00 en Mairie

Nbre Conseillers : 14

Présents : 12

Votants : 14

Absents :

Aucun.

Excusés :

Monsieur Jean MARQUES donnant pouvoir de vote à Monsieur Karim AMELLAL,

Madame Nadine POINTET donnant pouvoir de vote à Monsieur Jean-Pierre PIVIER.

Secrétaire de séance :

Madame Nadège PAILLARDIN

Compte rendu rédigé par Monsieur Karim AMELLAL et approuvé par Monsieur Bernard PIVIER et Madame Nadège PAILLARDIN.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme N. PAILLARDIN en tant que secrétaire de séance.

DELIBERATIONS :

- Vote du compte administratif – Budget Général 2012

Le Conseil Municipal vote, à 10 votes pour, et 2 votes d'abstention (S. DELTOUR, S. PIVIER), le Compte Administratif 2012 du Budget Général, présenté par le Maire. Ce Compte Administratif fait apparaître un excédent global de 323 809.20 Euros.

- Approbation du Compte de Gestion – Budget Général 2012 :

Le Conseil Municipal approuve, à 12 votes pour et 2 votes d'abstention (S. DELTOUR, S. PIVIER), le Compte de Gestion 2012 du Budget Général, dressé par le Trésorier Principal d'Albertville et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif.

- Vote des Taux d'Imposition 2013 :

Le Conseil Municipal décide de maintenir à l'unanimité les taux d'imposition 2012, à savoir : 5 % pour la Taxe d'Habitation, 7.45 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 78.64 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Ce qui porte le produit attendu à 124 688 €uros.

- Vote du Budget Primitif Général 2013 :

Le Conseil Municipal approuve, à 10 votes pour et 4 votes d'abstention (A. COMBAZ, S. DELTOUR, B. PIVIER, S. PIVIER), le Budget Primitif Général 2013, à hauteur de 795 767 €uros pour la section de fonctionnement et 413 473 €uros pour la section d'investissement.

- Vote du Compte Administratif – Budget Eau 2013 :

Le Conseil Municipal vote, à 11 votes pour et 1 vote d'abstention (S. PIVIER), le Compte Administratif 2012 du Budget Eau, présenté par le Maire. Ce Compte Administratif fait apparaître un excédent global de 38 656.41 €uros.

- Approbation du Compte de Gestion – Budget Eau 2012 :

Le Conseil Municipal approuve, à 13 votes pour et 1 vote d'abstention (S. PIVIER), le Compte de Gestion 2012 du Budget Eau, dressé par le Trésorier Principal d'Albertville, et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif.

- Affectation du résultat – Budget Eau 2012 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat 2012, d'un montant de 53 178.04 €uros en section d'investissement et de reporter le solde de l'exercice 2012, d'un montant de 38 656.41 €uros en section de fonctionnement.

- Vote du Budget Primitif Eau 2013 :

Le Conseil Municipal approuve, à 13 votes pour et 1 vote d'abstention (S. PIVIER), le Budget Primitif Eau 2013, à hauteur de 150 874 €uros pour la section de fonctionnement et de 159 896 €uros, pour la section d'investissement.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Travaux de réhabilitation de murs dans le vignoble :

M. Bernard PIVIER, 1^{er} Adjoint et membre du bureau du Groupement Foncier Viticole, sort de la salle au moment du vote.

Le Conseil Municipal décide à 9 votes pour, 4 votes d'abstention (K. AMELLAL, T. LEBRUN, A. LOMBARDO, J. MARQUES) de réaliser pour 2013 les travaux les plus urgents à hauteur de 9500 €uros, et de prendre en charge le reste des travaux (environ 20 500 €uros) en 2014 et 2015 si la subvention demandée auprès du Conseil Général nous est accordée.

- Dossier classement voie communale : « Impasse des Vergers » :

Après avoir rencontré la notaire en charge de ce dossier, M. le Maire informe les élus que la réglementation pour le transfert de propriété ne permet plus la cession gratuite au bénéfice de la commune. Cette dernière doit donc acheter les parcelles concernées.

Le Conseil Municipal décide de refuser, à 7 votes contre (A. COMBAZ, S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, D. FORNEROT, N. PAILLARDIN, J.-P. PIVIER, N. POINTET), 5 votes d'abstention (F. KALIAKOUDAS, T. LEBRUN, A. LOMBARDO, B. PIVIER, S. PIVIER) et 2 votes pour (K. AMELLAL, J. MARQUES), l'acquisition des parcelles n° G2431 (158 m²), n°G2413 (68m²), et n°G2429 (1m²) au prix proposé de 0.50 €uros/m², pour un total de 227 m² (trois propriétaires).

- Appartement bâtiment de l'Ancienne Fruitière :

M. le Maire lit un courrier de Mme Valérie POINTET, occupant le logement du bas, qui demande à ce que lui soit attribué l'appartement du haut, dès que celui-ci sera mis en location après les travaux programmés et budgétés en 2013.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de répondre favorablement à cette demande.

- Problème d'eau sur le hameau de la Ville :

M. le Maire présente au Conseil Municipal un courrier d'un des propriétaires de chalet à la Ville, qui expose un problème de fuite sur la conduite d'alimentation en eau de la fontaine en bas du hameau. L'entreprise Belledonne TP qui avait effectué des travaux d'adduction d'eau a été contactée, et interviendra rapidement.

- Permis de Construire/Déclaration Préalables de travaux :

Le Conseil Municipal est informé des récents permis de construire et déclarations préalables de travaux déposés en Mairie.

- Fonctionnement interne du Conseil Municipal :

M. le Maire lit un courrier de M. Bernard PIVIER soulevant la question du fonctionnement interne du Conseil Municipal. S'en suit un débat entre les élus, au moment duquel est

proposée une réunion informelle qui aura pour objectif de rassembler et améliorer la cohésion entre les élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

CEVINS le 18 Avril 2013.

Le Maire,

Karim AMELLAL